



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité

fête de la
Science

REMBOURSEMENTS DE
FRAIS

FÊTE DE LA SCIENCE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DU 7 AU 17 OCTOBRE 2022

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Délégation Régionale Académique à la
Recherche et à l'Innovation
Provence - Alpes - Côte d'Azur

RÉGION SUD PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



CULTURE
SCIENCE
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Association les Petits Débrouillards Paca
38, rue Joliot Curie - 13013 Marseille
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr
06 21 64 79 84

LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS - UN SOUTIEN FINANCIER

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la **Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur** pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montant (**de 100 à 1000 €**) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie, d'un surcoût **lié à l'organisation** de la Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

LES PIÈCES À FOURNIR APRÈS L'ÉVÉNEMENT

AVANT le 18 novembre 2022 – délais de rigueur

- ✓ **Le bilan quantitatif et qualitatif** de l'opération labellisée,
- ✓ **Le bilan financier** de l'opération labellisée,
- ✓ **Une facture signée** adressée à l'association Les Petits Débrouillards PACA, dont le montant correspond à l'aide attribuée et où figure bien l'adresse de réception du paiement et le RIB de la structure pour le virement. Cette facture doit être remise à votre coordination départementale, qui assure le suivi des remboursements sur votre territoire et qui la transmettra à l'Association les Petits Débrouillards. Ne Pas transmettre à l'association les Petits Débrouillards directement.
- ✓ **Des copies des justificatifs** de frais liés au projet d'un montant au minimum égal au remboursement sollicité.
 - Les factures d'animations ou de prestations supplémentaires,
 - Les factures d'achat de matériel,
 - Les factures de production d'outils de communication,
 - Les justificatifs de frais de déplacements des porteurs de projets ou d'intervenants figurant au programme,
 - Les frais de location de salles, d'expositions, d'outils pédagogiques,
 - Les cachets pour les intermittents du spectacle.

Attention, pour les établissements de recherche ne pouvant éditer des factures, la signature d'une convention est possible. Merci de bien vouloir anticiper cette procédure.

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AUPRÈS DE VOTRE COORDINATION DÉPARTEMENTALE EXCLUSIVEMENT
(Coordonnées en page 5)

CONTACTS

Construction, inscription ou accompagnement de votre projet, pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département :



Coordination **régionale**
Tél. 06 21 64 79 84
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Coordination **Alpes de Haute-Provence**
Fabien MARQUET – Romuald COUTENCEAU
Tél. 04 92 76 69 69 / 06 16 83 07 99
f.marquet@centre-astro.fr
r.coutenceau@centre-astro.fr



Coordination **Hautes-Alpes**
Ophélie Pochon
Tél. 04 92 53 92 70 / 07 85 07 44 18
ophelie@gsa05.fr



Coordination **Alpes-Maritimes**
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Coordination **Bouches-du-Rhône**
Agathe Mattei
Tél. 06 21 64 79 84
a.mattei@debrouillonet.org



Coordination **Var**
Tél. 04 94 67 51 97 / 06 21 24 08 25
fetedelasciencevar@gmail.com



Coordination **Vaucluse**
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahua@gmail.com